CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD
conseil.communal@levaud.ch

Rapport d'activité 2025 de l'AISE

aise | association intercommunale scolaire de l'esplanade

Le Vaud, 16 avril 2026

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'honneur de vous remettre le rapport d'activité de l'AISE pour l'année 2025.

La Commune de Le Vaud compte quatre délégués au sein de l'association :

- M. Nicolas Beck au Comité de Direction
- M. Sébastien Meylan comme délégué municipal, suppléant M. Jonathan Oldacre
- M. David Rochat et M. Samuel Bürer comme délégués du Conseil communal, suppléant M. Daniel Renaud

Activité du Conseil intercommunal

Au cours de l'exercice 2025, le conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises et a traité 3 préavis.

Séance du 30 avril :

• Préavis N°01/2025 – Comptes et gestion 2024. Ce préavisa été accepté à l'unanimité.

Les charges de l'exercice 2024 présentent un dépassement de 1.29 % par rapport au budget et une augmentation 5,07 % en comparaison avec les comptes 2023.

	Comptes 2024	Budget 2024	Variation en %	Comptes 2023	Variation en %
Total des Charges	7'039'226.54	6'949'315.72	+ 1.29%	6'699'054.10	+5.07%

La participation globale des communes selon la clé de répartition entre le primaire et le secondaire affiche une hausse de 0.85% par rapport à 2023 évolution jugée relativement négligeable au vu des montants concernés.

	Comptes 2024	Comptes 2023	Variation en %
Total des Charges	5'710'370.38	5'661'704.41	+0.85%

Pour rappel la clé de répartition se fait pour moitié par rapport au nombre d'habitants (1374 pour Le Vaud au 31.12.2024) et autre moitié sur le nombre d'élèves scolarisés (160 pour Le Vaud à la même date). Pour la Commune de Le Vaud la participation 2024 s'est élevée à 799'107.58.- pour le primaire et le secondaire, montant dont il convient de déduire les loyers perçus, soit CHF 336'313.00

• Préavis N°02/2025 – Grille salariale pour les collaborateurs de l'AISE. Ce préavis a également été accepté. Il fait suite à l'adoption en 2024 du règlement du personnel et répond aux exigences formulées par les autorités cantonales compétentes. La nouvelle grille salariale concerne les deux collaborateurs temps partiel, ainsi que le personnel rémunéré à l'heure (restaurant scolaire, cours facultatifs et devoirs surveillés).

Lors de cette séance, il a par ailleurs été procédé à l'élection du bureau du conseil, ainsi que de la Commission de gestion et des finances, la Commune de Le Vaud étant maintenant représentée avec M. Sébastien Meylan.

Une question relative à la sécurité de l'arrêt de bus de Le Vaud a également été abordée. M. Beck a informé l'assemblée que de nouvelles mesures avaient été mises en place par la Municipalité, notamment par l'instauration d'une surveillance renforcée.

Par ailleurs, les nouveaux horaires de Car Postal qui ne permettant pas à tous les élèves de rentrer manger le midi chez eux, un espace de pique-nique a été aménagé à la salle de Combles.

Séance du 29 octobre

• Préavis N°03/2025 – Budget 2026. Le préavis est accepté tel qu'amendé. La COFIN a demandé en effet que le financement d'achat de mobiliers et matériel passe par le dépôt d'un préavis et qu'un montant moins important soit mis dans le fond de réserve mobilier et matériel).

Une discussion a également eu lieu concernant la pérennisation du poste de travailleuse sociale de proximité. Finalement la poursuite du financement de ce poste est maintenue. Le comité de direction s'est engagé à faire une présentation du travail effectué par cette personne lors d'une prochaine séance en 2026.

Le budget 2026 est présenté à l'équilibre et se monte à CHF 7'166'383.48. Après déductions des divers revenus et mouvements de réserves inclus, il représente une charge nette de CHF 6'216'466 pour l'ensemble des communes (contre CHF 5'990'564 en 2025). Pour la Commune de Le Vaud, cela correspond à une participation de CHF 843'445.85, dont il convient de déduire le montant des loyers perçus soit CHF 334'464,10.

Cette séance a aussi été l'occasion pour M. Strobino, directeur de l'établissement primaire et secondaire de Begnins l'Esplanade, de présenter une enquête sur le climat scolaire au sein de l'établissement. Celle-ci révèle que plus de 90% des élèves et du personnel disent se sentir bien dans l'établissement, perception largement partagée par les parents.

Il était prévu qu'un préavis sur l'élévation du bâtiment E'ole du complexe scolaire de Le Vaud soit présenté en septembre 2025 lors d'une séance extraordinaire, mais cela n'a pas été le cas. En effet, le Comité de direction a décidé de répondre aux souhaits de la Commission de gestion et finance qui

est de pouvoir étudier et analyser plus en profondeur ce projet. Le dépôt du préavis est donc reporté.

A la rentrée d'août 2025, le nouveau logiciel *MonPortail* a été mis en service. Il permet une gestion en ligne des inscriptions au restaurant scolaire, aux devoirs surveillés et aux cours facultatifs. Les premiers retours sont très positifs.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous présentons, Madame la Présidente, et Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, nos meilleures salutations.

Pour le Conseil Communal de Le Vaud,



David ROCHAT

Plus d'info : https://www.aise-vd.ch/f/conseil-intercommunal.asp